



**HAL**  
open science

## **Dynamiques foncières et stratégies vivrières en zone sylvopastorale (Thieul, Sénégal)**

Ibrahima Thiam, Mohamed Gafsi, Laurien Uwizeyimana

### ► **To cite this version:**

Ibrahima Thiam, Mohamed Gafsi, Laurien Uwizeyimana. Dynamiques foncières et stratégies vivrières en zone sylvopastorale (Thieul, Sénégal). Bénédicte Thibaud; Daniel Peyrusaubes; Hervé Rakoto Ramiarantsoa. Ruralités Nords-Suds : inégalités, conflits, innovations, L'Harmattan, 2008, 978-2-296-06622-9. <hal-04084127>

**HAL Id: hal-04084127**

**<https://hal.science/hal-04084127v1>**

Submitted on 9 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Pour citer : Thiam, I., Gafsi, M., Uwizeyimana, L., 2008. Dynamiques foncières et stratégies vivrières en zone sylvo-pastorale (Thieul, Sénégal). in Rakoto Ramiarantsoa, H., Thiebaud, B., Peyrusaubes, D. (éds). *Ruralités Nord-Suds : inégalités, conflits, innovations*. Edition L'Harmattan, Paris, pp. 59-72.

## Chapitre 2

### DYNAMIQUES FONCIÈRES ET STRATÉGIES VIVRIÈRES EN ZONE SYLVO-PASTORALE (THIEUL, SÉNÉGAL)

Ibrahima THIAM  
Mohamed GAFSI  
Laurien UWIZEYIMANA

La communauté rurale de Thieul (région de Louga) est située à la limite de la frange sahélo-soudanienne du Nord Sénégal. Elle s'étend sur une superficie de 1461,4 Km<sup>2</sup> et compte 7964 habitants, pour l'essentiel pasteurs et agropasteurs. Les *Peuls* constituent 70% de la population, les *Sérères* 25% et les *Wolofs*, 5%. Dans cette zone à priori très peu peuplée (densité moyenne de 5,45 habitants au Km<sup>2</sup>), dominée encore à la fin des années 1990 par les activités purement pastorales, le début de la décennie 1990 a coïncidé avec de nouveaux enjeux fonciers liés à l'application de la loi sur la décentralisation, et à la remontée des fronts pionniers agricoles.

Comment une dynamique foncière peut engendrer des modifications dans les activités rurales et plus particulièrement, dans les stratégies de moyens d'existence des populations ? C'est l'objet du présent travail. La méthodologie adoptée a mobilisé plusieurs outils. De manière classique, une recension bibliographique et des entretiens informels (avec des cadres de projet de développement, des techniciens et des élus locaux) ont préparé l'élaboration d'un guide d'entretien portant sur les ressources internes des exploitations agricoles, les moyens d'accès (capitaux humains, relationnels/ organisationnels, mobilisation des réseaux...) aux ressources communes, et les activités. Après avoir été testé, ce guide a permis de mener neuf entretiens exploratoires avec des exploitants choisis de façon raisonnée (tableau 2.1) : critère ethnique, statut dans la communauté<sup>1</sup>, âge des répondants<sup>2</sup>. Enfin, les résultats présentés dans cette communication ont fait l'objet de discussions (feed-back) avec les personnes enquêtées, pour attester d'une telle validité sur une population représentative de la localité.

**Tableau 2.1** - Caractéristiques socioéconomiques des chefs d'exploitation enquêtés

|  | Noms codés des enquêtés (initiales) |    |     |     |     |     |    |    |      |   | Total | %      |
|--|-------------------------------------|----|-----|-----|-----|-----|----|----|------|---|-------|--------|
|  | MB                                  | IT | AOS | ADK | BHD | MSB | SS | SD | BMKK |   |       |        |
| <b>Ethnies/Initiales personnes enquêtées (IPE)</b> |                                     |    |     |     |     |     |    |    |      |   |       |        |
| Peul   |                                     |    |     |     |     |     |    |    |      |   | 7     | 77,78% |
| Wolof  | 0                                   | 1  | 0   | 0   | 0   | 0   | 0  | 0  | 0    | 0 | 1     | 11,11% |
| Sérère   | 0                                   | 0  | 0   | 0   | 0   | 0   | 0  | 1  | 0    | 0 | 1     | 11,11% |

<sup>1</sup> Allochtone/autochtone : allochtone si la personne enquêtée est installée dans la zone depuis seulement 1990

<sup>2</sup> chef d'exploitation si la personne est âgée de 50 ans et plus

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |         |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---------|
| <b>Total</b>  | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 9 | 100,00% |
| <b>Statut dans la Communauté rurale(IPE)</b>  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |         |
| Autochtones   | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 55,56%  |
| Allochtones   | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 4 | 44,44%  |
| <b>Total</b>  | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 9 | 100,00% |
| <b>Classes d'âge des chefs d'exploitation rencontrés</b>                            |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |         |
| Vieux (>= 55 ans)   | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 5 | 55,56%  |
| Jeunes (<55 ans)  | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 4 | 44,44%  |
| <b>Total</b>  | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 9 | 100,00% |
| <b>Classes de l'effectif des bovins des chefs d'exploitation rencontrés</b>         |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |         |
| Bv <=10   | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 25,00%  |
| 10<BV<=50   | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 25,00%  |
| Bv >50  | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 4 | 50,00%  |
| <b>Total</b>  | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 8 | 100,00% |
| <b>Classes d'effectifs des petits ruminants des chefs d'exploitation rencontrés</b> |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |         |
| PR<=100   | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 22,22%  |
| 100<PR<=300   | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 22,22%  |
| PR>300  | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | 5 | 55,56%  |
| <b>Total</b>  | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 9 | 100,00% |

Notre étude est centrée sur l'analyse de l'environnement des systèmes de production, ainsi que de celle des stratégies mises en œuvre dans le cadre des stratégies liées à la recherche et à la reproduction de moyens d'existence.

### L'environnement des systèmes de production

La région étudiée se trouve localisée au sud-est de la zone sylvo-pastorale du Ferlo, espace de transition entre cette zone sylvo-pastorale<sup>3</sup> et le bassin arachidier qui fait l'objet d'une remontée atypique des fronts pionniers agricoles depuis les années 1990 (PELLISSIER, 1995). Le foncier de la région est spécifiquement dominé (à 80%) par des réserves naturelles protégées dites « réserves sylvo-pastorales » où seules sont admises jusqu'à présent par la législation forestière, des activités d'élevage pastoral. Le Code forestier (Loi N°98-164 du 20/2/1998 ; Titre 1<sup>er</sup>/Article R4) stipule que « les réserves sylvo-pastorales sont des formations naturelles où des restrictions sont apportées, notamment sur les cultures industrielles (principalement l'arachide), afin de permettre une exploitation de biomasse compatible avec leur état boisé. Dans les réserves sylvo-pastorales, les éleveurs sont autorisés à établir des campements provisoires nécessaires à une vie de famille ».

Cependant, des pratiques paysannes qui vont souvent à l'encontre des politiques institutionnelles génèrent des écarts importants entre cette loi et son application sur le terrain. Si le zonage agro-écologique avait jusqu'ici permis une certaine séparation des ressources naturelles affectées aux pasteurs/agropasteurs (terres pastorales des réserves) de celles allouées à l'agriculture (terres agricoles des zones de terroir qui se situent dans un rayon de 5 km maximum autour des villages), force est de constater actuellement une pluriactivité au sein des exploitations agropastorales (Touré, 1986). Les activités agricoles sont devenues quasi systématiques, quel que soit le groupe ethnique considéré (Peul, Wolof et Sérère), ce qui a pour effet une augmentation des défrichements au détriment des réserves sylvo-pastorales, en particulier pour la culture du mil et de l'arachide. Les superficies emblavées sont passées d'un peu plus de 400 ha à plus de 700 ha autour du village satellite de Thieul (DIOUF 2000). L'arrivée de nouveaux colons, des agriculteurs sous la

<sup>3</sup> le Ferlo est considéré comme une « région sylvo-pastorale depuis l'indépendance du Sénégal, en 1960 (BARRAL et al. 1983).

houlette de marabouts et dignitaires mourides<sup>4</sup>, signifie de nouveaux besoins en terres (WEICKER, 1993). Thieul (*Asré Bani* et environs) a ainsi connu une installation de nouveaux éleveurs peuls venus du département de Kaffrine limitrophe après le déclassement et la déforestation de la forêt classée de *Khelcom*. Dans les années 1970, une migration de populations sérères, qui sont arrivés du bassin arachidier du fait de la forte pression démographique qui y régnait mais aussi de l'acidification des terres avec la monoculture arachidière, s'est traduite par une colonisation de cette zone du Ferlo (WEICKER, 1993). Cette migration d'agropasteurs d'ethnie sérère a été silencieuse, c'est-à-dire très peu ressentie par les populations pastorales peules de la communauté rurale de Thieul. Par contre, celle des wolofs (dont la plupart ne pratique que l'agriculture et qui sont arrivés sous l'égide de grands dignitaires mourides), a été tout le contraire. Leur arrivée dans les années 1990 a été à l'origine d'importants fronts pionniers agricoles empiétant sur les parcours pastoraux, et qui continuent d'occuper les rares terres réservées aux parcours comme celles des réserves sylvo-pastorales de *Lindé Sud* et *Lindé Est*, *Olé Débokhol* et *Khogué*. La situation accentue les conflits et les enjeux autour du foncier de cette communauté rurale (THIAM, 2001).

**Tableau 2.2** - Superficies et effectifs du cheptel des ruminants à Thieul.  
Mise en évidence de la pression sur les pâturages

| Superficie du terroir pastoral (en ha) | Effectifs des ruminants sur parcours |                  | Estimation en UBT <sup>5</sup> des effectifs et de la pression sur parcours |                  |                                | Possibilité d'accueil en UBT (CSE, 2000) | Taux de surcharge sur les parcours |
|--|--------------------------------------|------------------|---|------------------|--------------------------------|--|------------------------------------|
|  | Bovins                               | Petits ruminants | Bovins  | Petits ruminants | Total des effectifs accueillis |  |                                    |
| Thieul                                 | 84 290 <sup>6</sup>                  | 9 662            | 41 749  | 13 509           | 8.429                          | 60%                                      |                                    |

Source : CSE (2000) et Statistiques 2001 (effectifs) des techniciens d'élevage de la zone de l'étude

Du point de vue de la gestion des ressources naturelles, un tel déplacement d'hommes (ethnies wolof et sérère) accompagnés de la transhumance du bétail, a accru les problèmes de gestion, d'accessibilité et de disponibilité des parcours pour le bétail des éleveurs peuls autochtones. Les superficies brûlées, annuellement importantes (30 000 ha en moyenne), représentent une perte importante de biomasse pâturable pour le bétail, (équivalent à l'alimentation de 6 000 UBT<sup>7</sup> par an (CSE, 2000)). La pression animale sur les parcours (tableau 2.2) est une autre réalité de la situation.

La forte concentration du bétail dont les effectifs peuvent passer du simple au double entre la saison des pluies (juillet à septembre) et la saison sèche (mars à juin) a aussi des impacts importants sur les ressources naturelles et le sol (tableau 2.2). Les zones piétinées par le bétail, dégradées et dépourvues de couvert végétal, sont en constante augmentation et situées autour des forages (points d'abreuvement du bétail et proches parcours) et des couloirs de transhumance du bétail. Elles représentent 17 000 ha par an (CSE, 2000).

Ces constats vérifient le postulat que des législations (Loi sur le domaine national, Code forestier, Loi sur la décentralisation) sans mesures d'accompagnement n'ont que peu d'impacts positifs, et revêtent même des effets inattendus parfois pervers.

<sup>4</sup> Les mourides appartiennent à une puissante Confrérie religieuse qui compte de nombreux fidèles basés au Sénégal et dans plusieurs pays du monde.

<sup>5</sup> Un bovin zébu = 0,75 UBT ; 1 ovin/caprin sahélien = 0,15 UBT. L'UBT étant un bovin de 250Kg PV (Statistiques de la Direction de la Santé et des Productions Animales, in Pouye, 1989 [24]).

<sup>6</sup> Sur les 103 146 ha de superficie de l'Unité Pastorale (entité délimitée localement par les usagers en relation avec des projets de développement et les élus locaux), seuls 84 290 sont réellement accessibles au bétail (parcours) du fait du morcellement et de l'éparpillement des champs.

<sup>7</sup> UBT : unité de bovin tropical ; bovin standard des zootechniciens tropicaux servant au calcul des charges et de la pression sur les parcours. C'est un animal de 250 Kg vif qui consomme 6,25Kg de matière sèche de fourrage/jour. A cet effet, notons que les effectifs du bétail sont très importants dans la CR de Thieul (tableau n° 1).

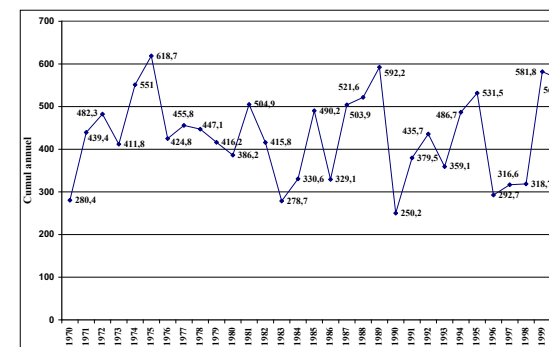
Ainsi, la décentralisation<sup>8</sup> aurait entraîné une avancée de l'agriculture. Les Chefs religieux détenant d'importants réseaux dans les instances d'attribution de terres (Conseil rural et administration territoriale), ont implanté de nouveaux hameaux dans les réserves sylvo-pastorales pour s'adonner à la culture arachidière avec leurs disciples (*talibé*)<sup>9</sup>. L'ensemble des superficies attribuées à des fins agricoles par le Conseil Rural de Thieul est estimé à plus de 54 000 hectares entre le 23 février 1995 et le 23 janvier 2002 (Journal Sud Quotidien n°3010). Pourtant, les ruraux (agriculteurs comme pasteurs et agropasteurs) ne font pas que subir un contexte bioclimatique, socioéconomique et politico-institutionnel. Ils peuvent s'adapter et réagissent par des stratégies d'accès aux ressources (terres, eau, pâturages) et de diversification des activités et des sources de moyens d'existence.

### Les stratégies liées aux moyens d'existence

#### Les stratégies d'accès au foncier

Le foncier est la base des systèmes de production sahéliens, que ce soit dans les activités d'élevage (besoins en ressources communes) ou agricoles (terres de cultures). Le transfert de compétences de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles aux Communes Rurales a permis aux acteurs concernés de sceller de nouvelles alliances souvent contre nature.

**Figure 2.1** - Normale pluviométrique à Thieul montrant la forte variabilité interannuelle de 1970 à 2000



(Source des données : Direction de la Météorologie Nationale, 2001)

La raréfaction du foncier a développé des moyens d'accès à ce capital essentiel pour la conduite des productions agropastorales. L'implantation d'habitats constitue le premier critère de marquage de «son territoire». A côté des villages existants, sont venus se greffer de nombreux

<sup>8</sup> Loi N°96-06, relative au Code des Collectivités Locales et Loi N°96-07 relative au transfert de compétences aux régions, Communes et Communautés Rurales ainsi que leurs décrets d'application. Les compétences transmises vont de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles (article 30) à celles relatives à l'Aménagement du Territoire (article 49) de la loi 96-07.

<sup>9</sup> *Khelcom*, une des plus célèbres forêts sénégalaises, depuis le 21 avril 1991, ne doit son nom qu'à la présence sur les lieux, du plus gros village du même nom. Sur cet espace gigantesque, dominé par une clairière qui ressemble aux chablis de la forêt amazonienne pillés par les hommes d'affaires, le temps a fait son œuvre. Sur les traces de la forêt d'hier, l'arachidier et les daaras ont pris le relais du paysage arbustif qui y régnait naguère. Et de forêt, il ne reste plus que quelques espèces reliques d'une savane dégradée et en détresse. Classé par un décret du pouvoir colonial français de l'année 1908, renforcé par un autre décret n°2551 du 7 juin 1951, *Khelcom*, particulièrement la forêt de *Mbegué*, à mi-chemin entre le département de *Mbacké*, la région de *Fatick* (*Gossas* et *Colobane*), et de *Kaolack* (*Kaffrine* et *Mbar*) a été déclassé en avril 1991. ... Après avoir résisté à la recherche de terres neuves et aux nombreux fronts pionniers venus du centre – ouest sénégalais et du bassin arachidier, tout l'environnement de la forêt classée de *Mbegué* va subir à cette époque, d'importantes mutations, après la cession, par l'Etat socialiste, sous Abdou Diouf, de l'espace occupé aujourd'hui par les champs d'arachide et de mil. Sur un rayon de quelque 70.000 hectares, ..., la forêt a disparu, laissant la place aux immenses champs de mil et d'arachide qui ont pris le pas sur les arbres qui faisaient dans cette zone, un paradis. Le front pionnier mouride (les rois de l'arachide) n'a laissé derrière lui, que quelques pieds d'arbres et d'arbustes reliques de la forêt dégradée tropicale et sahélienne. (Sud Quotidien N°3010).

campements dont la plupart n'ont aucune existence officielle pour l'administration territoriale. Ces habitats sont considérés à ce titre, comme des hameaux rattachés à un village. Leur nombre n'a cessé de croître du fait des transhumants originaires du nord plus aride, qui ont fini de s'installer durablement sur place (DIOUF, 2000). Une telle implantation requiert, les entretiens que nous avons menés l'ont mis en évidence, des réseaux de relations coutumières, administratives, voire religieuses. L'accès aux terres agricoles accompagne l'implantation d'habitats pour élargir les bases des activités rurales. Dans ce cadre, si l'accès aux parcours ne pose aucun problème (ressources à usage commun pour tous les pasteurs et agropasteurs autochtones comme allochtones), il n'en est pas de même pour les terres agricoles dont il s'agit ainsi de différencier l'occupation légale, à usage agricole (terres des zones de terroir et terres agricoles défrichées sur les réserves sylvo pastorales à des fins de culture vivrière), de celle officieuse (terres agricoles défrichées sur les réserves sylvo pastorales à des fins de culture arachidière). En effet, aussi bien la loi sur le domaine national que le Code forestier reconnaissent l'usage légal des zones de terroir et des réserves sylvo pastorales. Mais dans le contexte de raréfaction des terres, la loi sur la décentralisation a rendu plus accessible les conditions d'octroi de terres par les compétences nouvelles des collectivités locales. Ces attributions conduisent parfois vers des levées de bouclier entre les communautés locales et les pionniers agricoles et posent le problème de la réforme du foncier au niveau national, problème lié à une méconnaissance des limites des réserves sylvo pastorales (absence de cadastre), au manque de moyens expliquant certaines attributions avec l'appui de certains élus locaux et autorités administratives proches de Chefs religieux.

En outre, des alliances entre acteurs aux intérêts auparavant très divergents (tableau 2.3) se sont tissées. Il s'agit principalement d'éleveurs et de notables pasteurs qui ont fait des Chefs religieux de l'ethnie wolof, des alliés de taille. Ces derniers, riches du fait des cultures industrielles arachidières, capitalisent dans le bétail. Mais faute d'une maîtrise de l'élevage des bovins (pratiqué traditionnellement par l'ethnie peul), ils ont, pour certains, engagé comme gestionnaire de leurs troupeaux, des éleveurs peuls appauvris par la sécheresse (pertes de 50 à 75% des effectifs) ou d'autres plus soucieux de garder leur prestige social lié au bétail géré.

Par ailleurs, de nouvelles tendances impliquent la mobilité des jeunes en milieu urbain. On note un apprentissage de métiers, comme celui de chauffeur de véhicules à usage multiples, transport en commun inter marchés hebdomadaires ruraux (photo 2.1), transport d'eau entre les forages et les campements de transhumance en dehors des jours de marché. Il faut aussi signaler les commerces urbains de avec vente de lait caillé reconditionné à partir du lait en poudre importé, en petites boutiques.

Enfin, les conflits fonciers, effets négatifs pervers des politiques de décentralisation, prennent de l'importance dans la zone avec souvent des confrontations physiques entre agriculteurs et éleveurs. Ces conflits peuvent souvent revêtir un caractère idéologique et opposer les nouveaux tenants de la modernisation et de l'entrepreneuriat rural (privatisation des terres, création de fermes modernes, stabulation laitière...) et ceux qui prônent la logique pastorale d'une gestion durable des ressources naturelles.

**Tableau 2.3** - Complexité sociale des relations et des représentations entre les différents usagers des parcours (Thiam, 2003)

| Modalités d'usage et de représentations |                                 |                             |   |                             |   |
|---|---------------------------------|-----------------------------|---|-----------------------------|---|
| Utilisateurs de la ressource ?          | Représentation des utilisateurs | Institutions d'appartenance | Intervenants - professionnels - (inducteur) | Opposants et/ou Concurrents | Représentation des opposants/ concurrents |

| Types de ressources | Pâturage (herbe des parcours)                      | Eleveurs autochtones et transhumants        | Organisations d'éleveurs. CR                      | Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ; Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales | CR <sup>10</sup> , CERP, SP, services techniques Elevage et Agriculture, services des Eaux et Forêts | Eleveurs (dissensions internes), agriculteurs (SPA)      | "L'espace c'est pour tout le monde !"                                |
|---------------------|--|---|---|--|--|--|--|
|                     | Eau  | Idem  | Comité de gestion du forage                       | Idem   | Service hydraulique, pastorale, service de l'élevage   | Transhumants   |  |
|                     | Pâturage aérien                                    | Idem  | Organisations d'éleveurs/ société                 | Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ; Ministère de l'Env. et PN                           | Service des Eaux et Forêts   | Service forestier  | Espace à protéger : RSP  |
| Types de ressources | Campements et mobilité                             | Eleveurs transhumants                       | Organisations d'éleveurs, chef de village         | Ministère de l'Intérieur   | CERP, CR, SP, Chefs de village   | Administration territoriale (régulation) / autochtones   | "Il y a trop de transhumants"  |
|                     | Pratique commerciale de charbon de bois            | Exploitants allochtones saisonniers surtout | Pas d'association connue; Exploitants individuels | Ministère de l'Env. et PN  | Service des Eaux et Forêts   | Eaux et Forêts   | "Il n'y a plus de forêt"   |
|                     | Bois de chauffage                                  | Tous acteurs                                | Société : pratique commune !                      | Ministère de l'Env. et PN  | Service des Eaux et Forêts   | Opposition tacite : usage "toléré"                       |  |
|                     | Cultures ou végétaux locaux                        | Agropasteurs autochtones, agriculteurs      | Chefs de village                                  | Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage   | CERP / Administration territoriale / CR, Services Agricoles SDA                                      | Néant  |  |
|                     | Terres cultivées ou associées : cultures de grande | Agriculteurs : agropasteur                  | Communauté rurale ; Chefs de village              | Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage   | CERP / Administration territoriale / CR, Services Agricoles SDA                                      | Service forestier, CR, Administration territoriale, CERP | Faire respecter les normes (réglementation) et assurer une bonne GRN |

Quelle que soient les idéologies développées, le foncier sous-tend les stratégies d'activités mises en œuvre à des fins de génération de moyens d'existence pour ces populations rurales.

### Les stratégies d'activités

Elles sont basées avant tout sur les activités agropastorales dans une localité où la quasi-totalité de la population est rurale ; le chef d'exploitation, malgré une contribution non négligeable des autres membres du ménage (époux [se], enfants et autres), reste le principal pourvoyeur de revenus (tableau 2.4).

Les ressources des familles proviennent de l'utilisation des biens (tableau 2.3) possédés : terres à usages agricoles avec des cultures de mil, de maïs et d'arachide ; maisons en zone urbaine et périurbaine (Louga, Dahra, Linguère) mises en location ; élevage de petits et/ou gros ruminants : ovins, caprins et bovins. Au-delà de ces biens, révélateurs de stratégies des ménages, d'autres sources de revenus existent par le biais des femmes (élevage de volailles, activités de transformation du lait de vache en beurre, huile de beurre vendus sur les marchés) et des jeunes (migration en zone urbaine et petits boulots, apprentissage de métiers).

<sup>10</sup> CR: Communauté rurale; CERP : Centre d'Expansion rurale polyvalente qui dépend du Ministère de l'Intérieur et est chargé du conseil technique local; il regroupe, sous la tutelle de la SP (Sous-Préfecture), toutes les structures et services techniques décentralisés de l'Etat (Service des Eaux et Forêts; de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Aménagement du territoire, de la santé, du développement à la base, ...) avec pour tâche d'assister la CR.

**Tableau 2.4** - Répartition (en %) des types de ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage.

|                               | Personne contribuant principalement au revenu |            |            |            | Total        |
|-------------------------------|---|------------|------------|------------|--------------|
|                               | Chef  | Époux (se) | Enfant     | Autre      |              |
| <b>Ensemble (Sénégal)</b>     | 80,4  | 2,4        | 4,3        | 12,9       | 100,0        |
| <b>Milieu de résidence</b>    |   |            |            |            |              |
| - Rural                       | 82,4  | 1,8        | 4,2        | 11,7       | 100,0        |
| - Louga                       | 77,6  | 2,1        | 3,8        | 16,5       | 100,0        |
| <b>Taille du ménage</b>       |   |            |            |            |              |
| 1-2                           | 83,9  | 0,0        | 0,4        | 15,7       | 100,0        |
| 3-4                           | 83,6  | 2,1        | 2,0        | 12,3       | 100,0        |
| 5-6                           | 82,1  | 2,8        | 2,9        | 12,2       | 100,0        |
| 7+                            | 79,2  | 2,5        | 5,3        | 13,0       | 100,0        |
| <b>Agriculteur</b>            | <b>88,6</b>                                   | <b>1,0</b> | <b>2,7</b> | <b>7,6</b> | <b>100,0</b> |
| <b>Sexe du chef de ménage</b> |   |            |            |            |              |
| - Masculin                    | 87,1  | 2,6        | 3,2        | 7,0        | 100,0        |
| - Féminin                     | 52,3  | 1,4        | 8,7        | 37,6       | 100,0        |

Source ESAM, 2001 : DPS

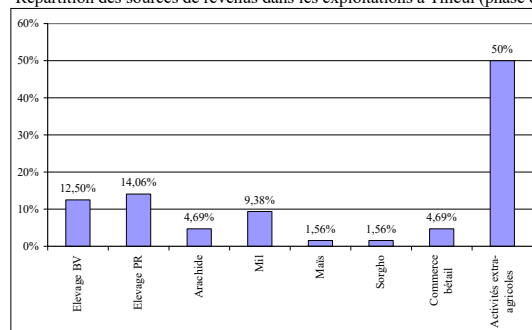
**Tableau 2.5** - Pourcentage de ménages possédant certains biens

| Région de Louga | Maisons | Terres | Bétail                |                     |          |
|-----------------|---------|--------|-----------------------|---------------------|----------|
|                 |         |        | Petits ruminants (PR) | Gros ruminants (GR) | GR et PR |
|                 | 91      | 68,7   | 16,4                  | 6,2                 | 64,5     |

(Source ESAM, 2001 : DPS)

La diversification des activités est présente chez toutes les populations rencontrées. Si les revenus des ménages proviennent pour 80% du chef d'exploitation, et pour environ 65% des biens vivants (bétail), les activités agricoles (mil, arachide) prennent une importance croissante (tableau 2.4 et 2.5). Ces dernières ont, certes, toujours été pratiquées par les éleveurs, mais confinées aux seules cultures vivrières (céréales qui accompagnent le plat principal à savoir le lait au couscous ou *lathrie cosam*). Un changement fort réside dans des pratiques agricoles plus intensives (avec l'utilisation de l'engrais, du fumier et la pratique de la culture attelée) de cultures commerciales, en l'occurrence l'arachide (photo 2.2).

**Figure 2.4** - Répartition des sources de revenus dans les exploitations à Thieul (phase exploratoire)

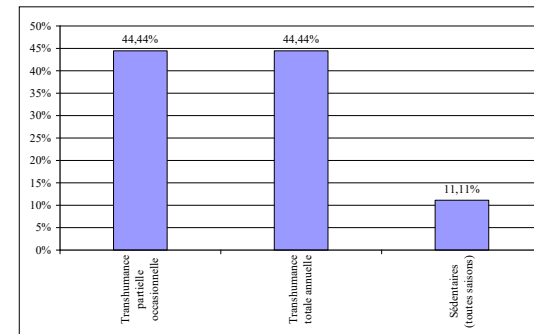


Cependant, l'innovation majeure semble être la contribution pour 50% des activités extra-agricoles aux stratégies de moyens d'existence ruraux (figure 2.4).

La gestion du cheptel qu'on trouve chez les deux tiers (2/3) des ruraux repose sur l'exploitation des ressources naturelles pastorales communes à tous, allochtones comme autochtones). En cas de

penurie de parcours au sein de la communauté rurale, la transhumance permet d'accéder à des ressources complémentaires<sup>11</sup>. Cette transhumance (figures 2.5), alternative importante dans ce milieu incertain et vulnérable sur les plans bioclimatiques, socioéconomiques et institutionnels, revêt deux formes. Elle peut être occasionnelle, avec une irrégularité des déplacements annuels dans et hors de la communauté rurale ; cette forme concernerait un tiers des éleveurs. Elle peut être annuelle, cyclique pour plus de la moitié des éleveurs. Cette tendance semble être la plus répandue eu égard à la précarité et la concurrence sur les ressources naturelles. Les déplacements peuvent, par ailleurs, être partiels et occasionnels quand ils concernent à la fois une partie du troupeau (troupeau reproducteur conduit par quelques membres de la famille) sur des années difficiles de sécheresse. Cette forme recherche principalement la sécurité du noyau reproducteur contre le risque de paupérisation. Mais la mobilité peut aussi être totale et annuelle : toute la famille transhume avec le troupeau, que l'année soit pluvieuse ou non. La finalité est souvent de réduire les dépenses doubles occasionnées par l'entretien de deux familles (celle restée au campement d'origine et celle ayant transhumé). Elle se fait alors sur de longues distances, vers le bassin arachidier et même vers la région voisine de Tambacounda, intégrant une dimension commerciale (vente de moutons d'emboche pour la fête de l'*Aid el kébir*, communément appelée *Tabaski au Sénégal*) outre les aspects stratégiques de sauvegarde du bétail par la recherche de parcours. En effet, le cours du bétail est plus élevé dans le bassin arachidier (THIAM 2001) car les races ovines du Ferlo (race *touabir* avec une conformation meilleure que celles du BA) sont très prisées par les populations de ces zones d'accueil comme moutons de case destinés aux sacrifices durant la fête de l'*Aid El Kébir*. D'autre part, le marché y est très demandeur en bovins sur pied (zones urbaines importantes comme Kaolack, Touba, Kaffrine...) par rapport aux marchés locaux du Ferlo. Cette demande tient entre autres du caractère à dominante agricole des régions centre et centre - sud.

**Figure 2.5** - La transhumance comme stratégie de mobilité et de gestion des risques du capital vivant (bétail)



Source : Entretiens de la phase exploratoire

Enfin, les stratégies de moyens d'existence révèlent que l'investissement diversifié sur le cheptel animal reste une démarche très répandue. Elle se matérialise par la diversité des espèces (bovine, ovine, caprine), des effectifs (petits, moyens et gros éleveurs) et les petits ruminants vendus régulièrement (avec une moyenne d'un animal par semaine) permettent l'achat d'aliments, de médicaments, d'intrants agricoles et vétérinaires, d'habillement. Les revenus couvrent aussi les frais inhérents aux événements (sociaux, religieux).

<sup>11</sup> Les sédentaires (11%) seraient les éleveurs les plus aisés qui ont la possibilité de payer des journées de pâturage dans des structures privées (ranch de Dofi) en cas de déficit fourrager en période de soudure, en juin-juillet.

**Tableau 2.6 - Activités des ménages et gestion de la mobilité à Thieul à Thieul**

|  | Noms codés des enquêtés (initiales) |          |          |          |          |           |          |           |          |           | Total     | %          |
|--|-------------------------------------|----------|----------|----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|-----------|------------|
|  | MB                                  | IT       | AOS      | ADK      | BHD      | MSB       | SS       | SD        | BMKK     |           |           |            |
| <b>Activités/stratégies</b>              |                                     |          |          |          |          |           |          |           |          |           |           |            |
| Elevage BV                               | 1                                   | 0        | 1        | 1        | 1        | 1         | 1        | 1         | 1        | 1         | 8         | 12,50      |
| Elevage PR                               | 1                                   | 1        | 1        | 1        | 1        | 1         | 1        | 1         | 1        | 1         | 9         | 14,06      |
| Arachide                                 | 0                                   | 1        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 1         | 1        | 1         | 3         | 4,69       |
| Mil                                      | 0                                   | 1        | 1        | 1        | 1        | 0         | 0        | 1         | 1        | 1         | 6         | 9,38       |
| Maïs                                     | 0                                   | 0        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 1         | 0        | 1         | 1         | 1,56       |
| Niébé                                    | 0                                   | 0        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 1         | 0        | 1         | 1         | 1,56       |
| Sorgho                                   | 0                                   | 0        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 1         | 0        | 1         | 1         | 1,56       |
| Commerce bétail                          | 0                                   | 1        | 0        | 0        | 0        | 0         | 1        | 1         | 0        | 3         | 3         | 4,69       |
| Activités extra agropastorales des mb    | 3                                   | 5        | 1        | 4        | 6        | 9         | 0        | 3         | 1        | 32        | 32        | 50,00      |
| <b>Total</b>                             | <b>5</b>                            | <b>9</b> | <b>4</b> | <b>7</b> | <b>9</b> | <b>11</b> | <b>3</b> | <b>11</b> | <b>5</b> | <b>64</b> | <b>64</b> | <b>100</b> |
| <b>Mobilité du Bétail</b>                |                                     |          |          |          |          |           |          |           |          |           |           |            |
| Transhumance occasionnelle               | 1                                   | 0        | 1        | 1        | 0        | 0         | 0        | 0         | 0        | 3         | 3         | 33         |
| Transhumance annuelle                    | 0                                   | 0        | 0        | 0        | 1        | 1         | 1        | 1         | 1        | 5         | 5         | 56         |
| Sédentaire                               | 0                                   | 1        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 0         | 0        | 1         | 1         | 11         |
| <b>Total</b>                             | <b>1</b>                            | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b>  | <b>1</b> | <b>1</b>  | <b>1</b> | <b>9</b>  | <b>9</b>  | <b>100</b> |
| <b>Mobilité du ménage avec le bétail</b> |                                     |          |          |          |          |           |          |           |          |           |           |            |
| Transhumance partielle et occasionnelle  | 1                                   | 0        | 1        | 1        | 0        | 1         | 0        | 0         | 0        | 4         | 4         | 44         |
| Transhumance totale et annuelle          | 0                                   | 0        | 0        | 0        | 1        | 0         | 1        | 1         | 1        | 4         | 4         | 44         |
| Sédentaire (toutes saisons)              | 0                                   | 1        | 0        | 0        | 0        | 0         | 0        | 0         | 0        | 1         | 1         | 11         |
| <b>Total</b>                             | <b>1</b>                            | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b> | <b>1</b>  | <b>1</b> | <b>1</b>  | <b>1</b> | <b>9</b>  | <b>9</b>  | <b>100</b> |

## Conclusion

La communauté rurale de Thieul, à l'instar de toutes celles situées en zone sahélienne, a toujours été confrontée aux instabilités bioclimatiques (sécheresse, variabilité spatiotemporelle de la pluviométrie, qu'accompagnent des disettes alimentaires. Les pasteurs et agropasteurs de la localité ont affronté tant bien que mal ces aléas, avec de mauvais souvenirs liés à la sécheresse des années 70. Si la concurrence sur les ressources naturelles est restée longtemps intra groupes (entre éleveurs locaux et transhumants); ce qui en limitait les impacts sur le foncier, l'arrivée de nouveaux entrants (agriculteurs pionniers de l'arachide) vers le début des années 90, a complètement modifié les pratiques. Si l'éleveur ne voyait en la terre qu'un usage commun (parcours<sup>12</sup>), la mise en valeur agricole de terres (ponctionnées sur les parcours des réserves

sylopastorales) change la donne. Les éleveurs qui jusque là, se limitaient aux seules activités à dominante pastorale avec quelques cultures céréalières, développent la production arachidière de rente dont des champs sont implantés même dans certaines réserves sylopastorales. En outre, aussi bien chez les éleveurs et agropasteurs que chez les agriculteurs, il y a un élargissement de gamme : arachide chez les pasteurs, niébé, élevage chez les agriculteurs mais surtout des activités extra agropastorales. Ces dernières prennent une importance capitale pour générer des revenus. Elles comprennent les apports des autres membres de l'exploitation agricole. Les activités extra agropastorales, comme celles agropastorales du reste, requièrent plus que les seuls éléments classiques (terres, capital, main d'œuvre) de l'analyse économique des exploitations agricoles (KLEENE 1975; CALKINS 1988). En effet entrent en jeu d'autres capitaux, sociaux par les réseaux relationnels (administration locale, élus locaux, famille élargie, clan et lignée, projets et ONG, réseaux de financement, de crédits...), organisationnels (gestion technique des facteurs de production, des revenus, de la main d'œuvre interne, des risques ...) et humains (niveau d'instruction en français, en arabe, en langues nationales permettant de tisser des réseaux locaux et urbains), ces derniers permettant le meilleur usage du social et de l'organisationnel très volatiles (THIAM, 2003). Mobiliser une analyse en termes de moyens d'existence durables (Sustainable Rural Livelihoods) permettrait, dans un contexte de concurrence entre acteurs souvent aux intérêts divergents, de jauger la durabilité sur le plan environnemental (gestion concertée et durable des ressources naturelles), social (inclusion de tous les acteurs du territoire) et économique (génération de revenus décents au sein des ménages - exploitations agricoles) de ces multiples stratégies.

<sup>12</sup> Un célèbre adage peut dit que *ladé ko yimbé, fof poti éne*, autrement dit « la brousse appartient à tout le monde ».